

«On parvient à bien protéger le sol»

Protéger le sol prend particulièrement du sens. Mené dans le Jura depuis 2019, le vaste projet «Terres vivantes», qui a impliqué près de 100 paysans, livre bien des enseignements sur cet outil de base de la production agricole, autrefois négligé.

«Il est juste sale et un peu troué.» Christophe Mornod était presque déçu hier matin en ramassant le slip qu'il a enterré un mois plus tôt. Idéalement, il aurait voulu qu'il ne subsiste que les élastiques.

À l'invitation de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), l'exploitant de la ferme du Beurnez, à Pontenet, devait reproduire, devant la presse, une des expériences menées depuis 2019 dans le canton du Jura et le Jura bernois dans le cadre du projet «Terres vivantes». Pour rappel, ce vaste programme, regroupant 85 exploitations, s'étalant sur 3000 hectares de terres associées, a pour but d'évaluer la qualité du sol et trouver des pistes pour le protéger.

Oui, un sol est vivant

Mais manque de chance. La petite expérience n'a pas été aussi spectaculaire qu'espérée. Le fameux slip, dont le coton aurait dû se faire dévorer par les micro-organismes, dans le but de démontrer la bonne santé du sol, est remonté à la surface presque comme neuf. «En cas de météo très sèche ou trop humide, l'activité biologique du sol est bloquée. Ici, c'est un beau sol. C'est juste que les conditions ne sont



Un slip presque neuf! C'était la surprise hier matin pour l'exploitant Christophe Mornod, ici devant Amélie Fietier et Luc Scherrer, de la FRI, ainsi que Martin Kohli, président de la Chambre d'agriculture du Jura bernois.

PHOTO STÉPHANE GERBER

pas idéales», vulgarise Luc Scherrer, coresponsable du projet «Terres vivantes».

Tant pis pour la démonstration. Les responsables de la FRI tirent déjà de nombreux enseignements du large projet «Terres vivantes». Un programme inédit par le fait qu'il a impliqué de nombreux agriculteurs. Ces artisans de la terre ont successivement planté, puis déterré des slips (ou ce qu'il en reste), mais aussi récupéré des coléoptères et autres vers de terre grâce à des pièges disposés sur leurs parcelles. En termes de science participative, «cette étude est gigantesque, unique au monde», commente le spécialiste des sols au sein de la FRI. On parle carrément de 11 000 lombrics et

8000 carabes collectés, puis analysés par la Fondation.

De quoi donner bien du travail. Pour quel enseignement? Les responsables du projet ont d'abord procédé à un état initial du sol, pour pouvoir ensuite évaluer les pratiques agricoles les plus vertueuses. Avec

du bon et du moins bon. Selon Luc Scherrer, les sols présentent dans la région globalement une bonne structure, notamment en termes de porosité (capacité à stocker ou évacuer l'eau) et de compaction – un tassement trop important étant problématique.



Cette étude est gigantesque, unique au monde»

Au niveau de la quantité de matière organique dans le sol, la situation n'est cependant pas aussi réjouissante. Par rapport à la quantité d'argile, il faudrait arriver à une proportion de matière organique de 17% minimum pour assurer la résilience des sols. Mais, la moyenne jurassienne se monte à 14%, fait savoir Luc Scherrer. Selon lui, ce faible taux, qui s'observe dans tous les pays industrialisés, n'est pas une fatalité. «On peut le corriger, avec de bonnes pratiques», assure-t-il.

Le potentiel des engrais verts

Et c'est justement ce qu'a cherché à faire la FRI depuis 2019, en faisant tester les exploitants des techniques agricoles précises. Ce qui signifie que certaines sont à éviter? «On veut tendre vers un idéal, mais pas non plus supprimer des pratiques. Chaque parcelle est un cas particulier, qui mérite une adaptation», répond

Amélie Fietier, coresponsable du projet «Terres vivantes». Pour résumer: il n'y a pas de solution miracle. C'est à chaque fois un équilibre à trouver.

Néanmoins, les spécialistes de la FRI disent vouloir amener une nouvelle philosophie de travail concernant les engrais verts, ces plantes qu'on cultive, non pas dans un but d'alimentation, mais pour garder son sol sain et fertile, grâce au stockage de la matière organique. Une pratique dont les bienfaits restent méconnus. «Parfois, après les récoltes, on se retrouve deux mois sans rien sur une parcelle. Mais on a pris conscience de l'importance de couvrir les sols le plus vite possible», explique Luc Scherrer.

À Pontenet, Christophe Mornod en a justement fait l'expérience. Il a été bluffé. «Grâce au projet «Terres vivantes», j'ai appris que si je couvrais mon sol de la sorte, je le protégeais de l'érosion, mais aussi que j'économisais mon carburant! Cet engrais vert m'a permis de réduire le travail du sol. En réfléchissant un peu, on parvient à bien le protéger», souligne l'agriculteur, qui a constaté que son sol était devenu plus fin grâce à cette végétation temporaire.

BENJAMIN FLEURY

Une fête à Loveresse et un test du slip... encore un!

Même si le projet «Terres vivantes» ne se termine que l'an prochain, ses responsables pensent déjà à la prochaine étape, celle de la vulgarisation des principaux résultats auprès du monde agricole. Comment cela se fera-t-il? Grâce aux conseils délivrés directement au sein des exploitations, mais aussi via des actions

de sensibilisation. À l'occasion de ses 20 ans, la Fondation rurale interjurassienne invitera tous les agriculteurs à une journée «Terres vivantes» sur son siège de Loveresse le 9 septembre. Avec l'appui de partenaires scientifiques, elle mettra à disposition des exploitants différents postes pour aborder certaines thématiques

du sol, comme la matière organique. Et pour motiver les troupes, la FRI pense tenir la bonne solution. Elle va proposer aux agriculteurs un concours désormais bien connu. Ceux-ci pourront enterrer un slip deux mois avant l'événement et leur ramener le jour de la fête. Avec des prix pour les 3 slips les plus décomposés! **BFL**

Quatre sièges disputés

TRIBUNAL Plusieurs postes de juges feront l'objet d'une élection devant le Parlement le 19 juin, dont celui de juge permanent au Tribunal de première instance, suite au départ de Corinne Suter.

Le Conseil de surveillance de la magistrature a retenu les candidatures de l'actuel procureur général Nicolas Theurillat et de Marie Neukomm, greffière au Tribunal pénal fédéral. Nicolas Theurillat est le premier choix du CSM, lui qui

a exercé 2 ans comme avocat et 9 ans comme procureur.

Trois candidates, dont deux retenues par le CMS, se disputent encore deux sièges de juges suppléantes au Tribunal de première instance. Laure-Anne Hermann Brand et Maëlle Barzé ont la faveur du CSM. Elles seront trois en lice pour décrocher encore un siège de juge suppléante au Tribunal cantonal. Cécilia Siegrist et Alice Sandoz sont les préférées du CSM. **DF**

Enfants malades des soignants bien gardés

JURA La Croix-Rouge jurassienne (CRJU) et l'Hôpital du Jura (H-JU) ont signé une convention pour la garde à domicile des enfants malades ou accidentés du personnel de l'institution hospitalière, qui prend en charge 90% des frais, soit 54 fr. par heure, 6 fr. restants à la charge de l'employé.

«C'est une solution en plus que nous souhaitons offrir à nos collaborateurs qui auraient un enfant, de zéro à 12 ans, à garder à la maison en cas de maladie ou d'accident de peu de gravité. Cela permet à nos médecins et infirmières de ne pas lâcher leur patientèle, en étant assuré que leur enfant est entre de bonnes mains», explique Olivier Guerdat, le porte-parole de l'H-JU.

Yann Rufer, le directeur de la CRJU, se félicite de cette première convention signée avec une entreprise. «Ce service ouvert à tous connaît une demande croissante. Nous sommes passés de 200 h de garde à son lancement en 2018 à 1200 h en 2023. Mais il est



La Croix-Rouge jurassienne, ici ses nouveaux locaux rue des Bats à Delémont, assurera la garde à domicile des enfants malades des employés de l'Hôpital du Jura. **PHOTO AD**

déficitaire de 25 000 fr. par an. Des conventions avec les entreprises, qui y trouvent leur compte avec des employés présents, nous permettront de trouver un équilibre financier.» La CRJU dispose d'une dizaine d'auxiliaires de santé formés à la garde d'enfants à domicile. **TLM**

EN BREF

Candidatures ouvertes pour le Prix jeunesse

INNOVATION Les jeunes Jurassiennes ou Jurassiens menant des projets dans les domaines culturel, environnemental, social ou sportif pourraient bientôt être favorisés. L'État jurassien a annoncé hier le lancement de la treizième édition de son Prix Jeunesse Jura. Doté de 5000 fr. et destiné aux jeunes de 12 à 25 ans, il récompense la concrétisation d'un projet innovant, ayant un impact positif sur la communauté. Le délai de candidature est fixé au 31 août. Plus d'informations sur www.jura.ch/prixjeunesse. **LQJ**